



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2023/2024

PROCES-VERBAL N°29

Réunion du mardi 16 avril 2024

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

1.2. Confirmations de niveau de classement

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

VITRY SUR SEINE – STADE JOLIOT CURIE – NNI 940810701

L'éclairage de cette installation sportive n'est pas classé.

A la demande de la Mairie de Vitry sur Seine, contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 04/04/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 24/04/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de source : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 175 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.61
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.77

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 16/04/2028.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

MORSANG SUR ORGE – STADE LEO LAGRANGE 1 – NNI 914340101

Cette installation sportive est classée T5 PN jusqu'au 16/06/2029.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un projet de drainage de la pelouse naturelle ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable 30/01/2024
- Lettre de description des travaux du 30/03/2024
- Plans de masse du terrain et des vestiaires
- Devis de BOTANICA du 05/10/2023

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour la réalisation des travaux de drainage et le maintien d'un classement en niveau T5 PN.

4. **DIVERS**